

Communiqué de presse

Paris, le 14 juin 2021

**REACTIVATION DU CONTRAT DE LIQUIDITE
ET AUGMENTATION DES MOYENS AFFECTES**

La société ENTREPARTICULIERS.COM informe le marché qu'à compter de ce jour, elle réactive le contrat de liquidité suspendu le 19 mars dernier et augmente les moyens affectés au compte de liquidité par un apport de 15.000 titres.

Cet apport complémentaire a pour but de rééquilibrer les moyens cash et titres afin d'améliorer la régularité de la cotation du titre et d'éviter des décalages de cours qui ne seraient pas justifiés par la tendance du marché.

Pour rappel, ENTREPARTICULIERS.COM a conclu le 1er octobre 2020 un nouveau contrat de liquidité avec la société INVEST SECURITIES, remplaçant le précédent afin de permettre sa mise en conformité avec la réglementation en vigueur et notamment la décision AMF n° 2018-01 du 2 juillet 2018.

A date, les moyens suivants figurent au crédit du compte de liquidité :

- Une somme de 46.913,01 €
- ainsi que 15.736 titres

Conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale de la société ENTREPARTICULIERS.COM du 21.04.2021, le prix unitaire d'achat des actions dans le cadre du contrat de liquidité ne peut dépasser 30€ (hors frais d'acquisition).

A propos d'Entrepaticuliers.com

Créé en 2000 par Stéphane Romanyszyn, Entrepaticuliers.com est un éditeur de sites et services internet destinés à faciliter la transaction de biens et de services, notamment en matière d'immobilier.

Entrepaticuliers.com est coté sur Euronext Growth depuis février 2007 (code ISIN : FR0010424697, Mnémo : ALENT, classification ICB : 5555 Media Agencies)

Contacts / Relations investisseurs

Stéphane ROMANYSZYN
Président Directeur Général

investisseurs@entrepaticuliers.com
Tél : 01.47.15.50.50